



112, Rue de Vaugirard 75 006 PARIS
Tél : 01 53 86 01 00 / Fax : 01 42 22 63 47
Courriel: consulat.general.bf@gmail.com
Site web: www.consulatburkinaparis.org

CERTIFICAT DE CAPACITE MATRIMONIALE OU DE COUTUME

Pièces à fournir :

1. Demande adressée à Monsieur le Consul Général (voir encadré ci-dessous),
2. Une copie de l'acte de naissance du demandeur,
3. Une copie de son certificat de nationalité, de sa carte d'identité ou de son passeport burkinabè,
4. Une copie de son jugement de divorce (en cas de divorce),
5. Une déclaration sur l'honneur de l'intéressé lui-même indiquant qu'il n'est pas placé sous un régime de protection juridique (il n'est pas sous tutelle ou sous curatelle).

Frais d'établissement :

- . 15 euros (régime A) ou 30 euros (régime B) en espèces ou mandat cash libellé à l'ordre du Consulat Général du Burkina Faso.
- . En cas d'expédition de la demande par la poste, joindre une enveloppe suffisamment affranchie pour le retour du document sollicité.

NB : - Ces pièces à fournir doivent être en cours de validité,

- Régime A: titulaire d'une carte consulaire,
- Régime B: non titulaire d'une carte consulaire.

(Exemple d'une déclaration sur l'honneur – à écrire sur une feuille entière)

M. ou Mme,

(Adresse complète)

Téléphone :

(Ville), le

Je soussigné, M. ou Mme, né (e) leà.....passeport ou CNIB N°..... du délivré par....., déclare sur l'honneur que je ne suis pas placé (e) sous un régime de protection juridique. Par conséquent, je suis capable d'accomplir tout acte de la vie civile.

En foi de quoi, la présente déclaration a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

(Signature)